

Paris, 10 novembre 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT FRANCHIT UNE ÉTAPE MAJEURE DANS SA REFORME PLUS DE 220 000 ENTREPRISES ET 14 MILLIONS DE SALARIÉS CONCERNES**

En présence de **Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité**, Jacques Chanut, Président du Conseil d'administration d'Action Logement et Jean-Baptiste Dolci, Vice-président, ont réuni mardi 10 novembre 2015 la première convention du groupe Action Logement.

Cette réunion a marqué une étape majeure dans la mise en place de la réforme d'Action Logement, initiée par les Partenaires sociaux. Elle fera l'objet, en début d'année 2016, d'un projet de loi comme l'a annoncé le Premier Ministre Manuel Valls. Sylvia Pinel a réaffirmé à cette occasion l'engagement de l'État à soutenir cette réforme.

Bruno Arbouet, Directeur général d'Action Logement, a rappelé les objectifs de la réforme. Celle-ci vise à rendre le dispositif Action Logement plus lisible, plus efficient et encore mieux implanté localement, au service des entreprises et de leurs salariés, mais aussi à renforcer les partenariats et accroître les relations de proximité avec les collectivités locales et territoriales.

Chaque année, le groupe Action Logement contribue déjà à loger plus de 70 000 ménages. Il totalise un patrimoine de plus de 900 000 logements sociaux et intermédiaires. Plus de 220 000 entreprises employant 14 millions de salariés sont concernés par ce dispositif.

Action Logement se réorganise pour répondre encore mieux à ces besoins. Le groupe se fixe des objectifs ambitieux de construction de logements sociaux et intermédiaires pour faciliter l'accès au logement des ménages, notamment des jeunes actifs et des salariés en mobilité professionnelle, le logement étant la clé de l'accès à l'emploi.

En outre, la convention a permis de réaffirmer la solidité des liens qui unissent Action Logement et le secteur HLM. Le Président d'Action Logement et son homologue de l'USH ont signé une convention confirmant le principe d'universalité et d'équité qui préside aux relations entre Action Logement et l'ensemble des bailleurs sociaux.

**Jacques Chanut, Président d'Action Logement**, confirme « *la volonté des Partenaires sociaux de mener à bien la réforme engagée, non pas pour elle-même, mais parce qu'elle doit nous permettre de faire mieux et plus au service des entreprises et de leurs salariés, avec une exigence incontournable, faciliter la mobilité au service de l'emploi* ».

**Jean-Baptiste Dolci, Vice-président d'Action Logement**, a déclaré « *La constitution du Groupe Action Logement est guidé par un principe de Gouvernance paritaire renforcée. Le groupe Action Logement aura une présence territoriale forte avec la mise en place dans chacune des nouvelles régions métropolitaines d'un Comité Régional Action Logement (CRAL) qui sera composé paritairement et représentera politiquement Action Logement dans la région auprès des politiques, des entreprises et des salariés* ».

## **A PROPOS D’ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 60 ans, Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d’Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l’emploi. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Tout d’abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.

Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s’attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

## **CONTACT PRESSE**

Jean-François Faucher : 01 44 85 81 44 - [jean-francois.faucher@actionlogement.fr](mailto:jean-francois.faucher@actionlogement.fr)